

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Texel S.A., en liquidation, Lausanne***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
3.

Date de la décision: 03.03.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **25.04.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Victor Gani, liquidateur, Texel S.A., avenue de la Gare 4,
1003 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).
- Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt, Étude des
Notaires
1005 Lausanne

(04394450)